MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la septième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 6 juillet 2020, à 20 h heures par vidéoconférence.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Vanessa Lemoine	Conseillère
	M.	Jean-Paul Chandonnet	Conseiller
	Mme	Isabelle Hébert	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Émilie Petitclerc	Directrice générale

Le conseil de la Municipalité de Saint-Bernard siège en séance ordinaire ce 6 juillet 2020 par voie de vidéoconférence. Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 1er juin et 22 juin 2020
4. Rapport financier et comptes à payer
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
   a) Dépôt à terme
   b) Adoption du Règlement 2020-05 modifié remplaçant le Règlement 2016-03 relatif aux animaux
   c) Lot 2 709 326 – Suivi des installations septiques non conformes – Demande d'extension de délai
   d) Lot 2 709 252 – Suivi des installations septiques non conformes – Demande de soumission pour exécuter les travaux
   e) Bureau municipal – Rénovation – Octroi du contrat
   f) Bureau municipal – Travaux électriques - Octroi du contrat
   g) Bureau municipal et Terrain des loisirs – Taille des haies - Octroi du contrat

8. R.A.R.C.

   a) Procès-verbal de la RARC

9. Transport
   a) Déneigement 2020-2023 – Octroi du contrat
   b) Réfection rang Fleury sur 3 km – Appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en ingénierie – Autorisation
   c) Ajout de puisards sur les rues Claing et Gagné – Appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en ingénierie – Autorisation
   d) Réfection du 4e rang – Octroi du contrat

10. Hygiène du milieu
    a) Procès-verbaux de la RIAM
    b) Procès-verbal de la MRC
    c) Usine de traitement des eaux usées – Demande de prix pour le remplacement d'équipements – Autorisation
    d) Usine de traitement des eaux usées – Installation de la fibre optique par Cooptel - Autorisations

11. Loisirs et culture
    a) OTJ St-Bernard inc. – Procès-verbal du 8 juin 2020
    b) OTJ St-Bernard inc. – Bilan de mai 2020
    c) Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc.- Addendum à la convention - Autorisation

12. Autres sujets
    a) Demande de dons – La Clé sur la porte

13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se présenter à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour

2020.07.01 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. Adoption des procès-verbaux du 1er juin et du 22 juin 2020

2020.07.02 Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2020.

2020.07.03 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2020.

4. Rapport financier et comptes à payer

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 juin 2020 ont été déposés au conseil.

Solde au compte courant (54 11100 000) au 31 mai 2020	**83 059.62 $**	
Plus :		
Dépôts	90 872.06 $	
Transfert de l'épargne à terme	80 000.00 $	
Revenus d'intérêts/ristourne	528.67 $	
Total des revenus	**171 400.73 $**	
Moins:		
Déboursés	(137 420.14) $	
Prélèvements	(35 209.19) $	
Remboursement des taxes - vente de terrains	(15 033.25) $	
Remboursement du fonds de roulement	(4 222.00) $	
Salaires	(13 743.78) $	
Placement à l'épargne à terme	- $	
Paiement direct assurance collective La Capitale	(1 456.13) $	
Frais de caisse	(35.00) $	
Total des déboursés	**(207 119.49) $**	
Solde compte courant		**47 340.86 $**
Solde du relevé Caisse (folio 380045) au 30 juin 2020	120 222.33 $	
Plus : dépôt en circulation		

Moins : Chèques en circulation		
15270	212.68 $	
15373	15.00 $	
15375	158.73 $	
15380	56 465.00 $	
15389	321.93 $	
15396	20.00 $	
15398	574.88 $	
15403	80.00 $	
15405	15 033.25 $	
Total des chèques en circulation	**72 881.47 $**	
Solde disponible au GL		**47 340.86 $**

0.00 $

Bilan au 30 juin 2020

Solde au compte fonds d'administration	47 340.86 $
Part de qualification	5.00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	745 000.00 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	85 000.00 $
Grand total	**877 345.86 $**

Remboursement de la dette au 30 juin 2020

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout (incluant part FCCQ remb. Sur 10 ans)	1 827 300.00 $
Remboursement du capital	- $
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	**1 827 300.00 $**

2020.07.04 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de juin 2020 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de juillet 2020 tel que soumis pour un montant total de 138 491,30 $.

La balance de vérification a été déposée pour information.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport de *Gestim inc.* ainsi que le rapport des permis émis en juin 2020 ont été remis à chacun des membres du conseil.

M. Guy Robert informe qu'il y a un trou dans l'asphalte depuis le mois de février vis-à-vis les adresses 478 et 517 au 4e rang. Un citoyen a fait une crevaison.

Mme Emmanuelle Bagg demande à ce qu'une vérification des panneaux d'affichage de vitesse soit effectuée, car certains seraient manquants et qu'une vérification de l'emplacement des panneaux d'arrêt soit réalisée.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions, car la séance est tenue à huis clos. La directrice générale indique qu'aucune question ne lui a été acheminée par courriel concernant les sujets à l'ordre du jour.

7. Administration
a) Dépôt à terme

2020.07.05 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le transfert du compte Avantage Entreprise au compte Opérations de 65 000 $ pour le mois de juillet 2020.

b) Adoption du Règlement 2020-05 remplaçant le Règlement 2016-03 relatif aux animaux

ATTENDU qu'en vertu de l'article 454 du Code municipal, une municipalité peut faire modifier ou abroger des règlements ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville juge opportun d'uniformiser l'application de sa règlementation relative aux animaux avec celle du gouvernement provincial ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été dûment donné lors d'une séance régulière du Conseil tenue le 1er juin 2020 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été modifié afin d'ajouter une section relative à la présence de poule en milieu urbain ;

ATTENDU que ce présent règlement abroge le règlement 2016-03 relatif aux animaux ;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.06 Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement 2020-05 remplaçant le Règlement 2016-03 relatif aux animaux tel que présenté.

c) Lot 2 709 326 – Suivi des installations septiques non conformes – Demande d'extension de délai

CONSIDÉRANT que le lot 2 709 326 ne possède pas d'installation septique conforme;

CONSIDÉRANT qu'un avis écrit transmis par courrier recommandé a été transmis au propriétaire afin de lui indiquer que la date limite pour effectuer les travaux est le 31 juillet 2020;

CONSIDÉRANT que le non-respect de cette échéance obligera la Municipalité à entreprendre les travaux de conformité septique aux frais du propriétaire dès le mois d'août 2020;

CONSIDÉRANT que ce lot est actuellement en vente et qu'une offre d'achat a été déposée;

CONSIDÉRANT que cette offre d'achat est conditionnelle à la vente d'une autre propriété;

CONSIDÉRANT que le propriétaire actuel du lot 2 709 326 a déposé une demande d'extension du délai afin de finaliser l'acte de vente;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.07 Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accorder au propriétaire actuel du lot 2 709 326 une extension de délai jusqu'au 30 septembre 2020 afin de finaliser l'acte de vente de ce lot.

d) Lot 2 709 252 – Suivi des installations septiques non conformes – Demande de soumission pour exécuter les travaux

CONSIDÉRANT que le lot 2 709 252 ne possède pas d'installation septique conforme;

CONSIDÉRANT qu'un avis écrit transmis par courrier recommandé a été transmis aux propriétaires afin de leur indiquer que la date limite pour effectuer les travaux est le 31 juillet 2020;

CONSIDÉRANT que le non-respect de cette échéance obligera la Municipalité à entreprendre les travaux de conformité septique aux frais des propriétaires dès le mois d'août 2020;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.08 Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à une demande de soumission pour l'exécution des travaux de conformité septique pour ce lot au mois d'août 2020.

e) Bureau municipal – Rénovation – Octroi du contrat

CONSIDÉRANT qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, la Municipalité doit sécuriser tous les espaces de travail pour ses employés;

CONSIDÉRANT que l'ajout de cloisons pour fermer un bureau est nécessaire;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue de l'entreprise Rénov'a'Neuf enr. est au montant de 3 975,97 $ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.09 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'OCTROYER le contrat de rénovation du bureau municipal à l'entreprise Rénov'a'Neuf enr. au montant de 3 975,97 $ avant taxes et;

D'AUTORISER le paiement de cette dépense à partir du surplus accumulé non affecté.

f) Bureau municipal – Travaux électriques - Octroi du contrat

CONSIDÉRANT qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, la Municipalité doit sécuriser tous les espaces de travail pour ses employés;

CONSIDÉRANT que l'ajout de cloisons pour fermer un bureau est nécessaire et que des travaux électriques sont requis;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue de Entreprise S. Gaudette inc. est au montant de 199,30 $ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.10 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'octroyer le contrat des travaux électriques pour la rénovation du bureau municipal à Entreprise S. Gaudette inc. au montant de 199,30 $ avant taxes.

g) Bureau municipal et Terrain des loisirs – Taille des haies - Octroi du contrat

CONSIDÉRANT que les haies situées au bureau municipal et au terrain des loisirs doivent être taillées;

CONSIDÉRANT que la soumission reçue de l'entreprise Charland Arbori – Services enr. est au montant de 2 300,00 $ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.11 Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'octroyer le contrat de la taille des haies situées au bureau municipal et au terrain des loisirs à l'entreprise Charland Arbori – Services enr. au montant de 2 300,00 $ avant taxes.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal du mois de juin 2020 de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (RARC) a été remis aux membres du conseil.

9. Transport

a) Déneigement 2020-2023 – Octroi du contrat

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le site du SEAO pour l'adjudication d'un contrat pour le déneigement des routes pour les saisons 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et pour une année optionnelle soit 2023-2024;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue de l'entreprise Excavations Michel Lemay inc. :

- Saison 2020-2021 77 000,00 $ plus taxes
- Saison 2021-2022 78 500,00 $ plus taxes
- Saison 2022-2023 79 500,00 $ plus taxes
- Saison 2023-2024 80 000,00 $ plus taxes

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.12 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Excavations Michel Lemay inc., selon les prix détaillés ci-haut.

b) Réfection rang Fleury sur 3 km – Appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en ingénierie – Autorisation

CONSIDÉRANT que les services d'ingénierie de la Fédération Québécoise des Municipalités avaient été mandaté par la résolution 2020.03.20 pour valider certains critères de conception et pour établir l'estimation préliminaire du coût des travaux de réfection du Rang Fleury;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire déposer une demande de subvention pour la réfection d'une partie du rang Fleury et que des plans de conceptions sont nécessaires ;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.13 Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à un appel d'offres par invitation pour la fourniture de services professionnels en ingénierie auprès de 4 soumissionnaires dans le cadre du projet de réfection d'une partie du rang Fleury.

c) Ajout de puisards sur les rues Claing et Gagné – Appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en ingénierie - Autorisation

CONSIDÉRANT que la firme Consumaj avait été mandatée par la résolution 2020.01.21 pour émettre un rapport d'expertise pour connaitre les méthodes correctives à apporter à l'usine de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT qu'une des solutions proposées, afin de réduire l'arrivée des eaux de pluie vers l'usine de traitement des eaux usées, est d'ajouter des puisards sur les rues Claing et Gagné;

CONSIDÉRANT que ces travaux correctifs seront financés par le projet de la TECQ 2019-2023 et que des plans d'ingénierie sont requis;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.14 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à un appel d'offres par invitation pour la fourniture de services professionnels en ingénierie auprès de 3 soumissionnaires dans le cadre du projet d'ajout de puisards sur les rues Claing et Gagné.

c) Réfection du 4e rang – Octroi du contrat

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le site du SEAO pour l'adjudication d'un contrat pour la réfection du 4e rang sur 1 km;

CONSIDÉRANT que quatre (4) soumissionnaires ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT qu'après l'analyse et les vérifications requises, l'entreprise Pavage Maska inc. est le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 222 020,19 $ avant taxes;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont conditionnels à l'obtention de la subvention liée au programme de l'AIRRL du Ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.15 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Pavage Maska inc. sous la condition de l'obtention de la subvention liée au programme de l'AIRRL du Ministère des Transports.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbaux de la Régie des Déchets

Les procès-verbaux de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) ont été remis aux membres du conseil.

M. Guy Robert informe les membres présents des sujets de discussion de la dernière rencontre.

b) Procès-verbaux de la MRC

Aucun procès-verbal transmis.

Mme Morin indique que l'enregistrement de la séance du conseil de la MRC du mois de juin est disponible sur le site internet de la MRC des Maskoutains,

c) Usine de traitement des eaux usées – Demande de prix pour le remplacement d'équipements – Autorisation

CONSIDÉRANT que la firme Consumaj avait été mandatée par la résolution 2020.01.21 pour émettre un rapport d'expertise pour connaitre les méthodes correctives à apporter à l'usine de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT qu'une des solutions proposées est de procéder au remplacement de divers équipements;

CONSIDÉRANT que ces travaux correctifs seront financés par le projet de la TEQC 2019-2023;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.16 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale à procéder aux demandes de prix pour les divers équipements.

d) Usine de traitement des eaux usées – Installation de la fibre optique par Cooptel - Autorisation

CONSIDÉRANT que la transmission des alarmes de l'usine de traitement des eaux usées se fait par internet;

CONSIDÉRANT que la connexion internet de l'usine est actuellement alimentée par le bureau municipal via un relai au Pavillon des Loisirs;

CONSIDÉRANT les problématiques rencontrées dans les derniers mois pour la transmission des alarmes;

CONSIDÉRANT les coûts dispendieux de relier le bureau municipal à l'usine par une fibre optique ou l'installation d'une antenne à l'usine;

CONSIDÉRANT que la firme Cooptel a transmis une proposition pour la fourniture des services internet par fibre optique à l'usine de traitement des eaux usées au montant de 58,70 $ / mois pour une période de 36 mois;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.17 Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le paiement pour la fourniture des services internet par fibre optique à l'usine de traitement des eaux usées au montant de 58,70 $ / mois pour une période de 36 mois.

11. Loisirs et culture

a) OTJ St-Bernard inc. – Procès-verbal de juin 2020

Le procès-verbal de la réunion de juin 2020 de l'O.T.J. St-Bernard inc. a été remis aux membres du conseil.

Mme Isabelle Hébert fait un retour sur les activités de la fête nationale.

Mme Emmanuelle Bagg indique qu'une mention de remerciement aux bénévoles pourrait être écrite dans la prochaine parution du journal municipal.

b) OTJ St-Bernard inc. – Bilan du mois de mai 2020

La directrice générale dépose le bilan des résultats de mai 2020 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1 mai 2020	8 724,17 $
Chèques en circulation	(578,76 $)
Retraits	(2 142,44 $)
Dépôts	241,00 $
Solde au compte au 31 mai 2020	6 822,73 $
Montant disponible	6 243,97 $

c) Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc.- Addendum à la convention – Autorisation

CONSIDÉRANT que la Municipalité a signé une convention pour son affiliation avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie le 8 août 1995;

CONSIDÉRANT que l'article 7.8 de la convention mentionne « que toute modification à cette convention ou renonciation à un droit en découlant sera sans effet si elle n'est explicite et constatée par écrit signé par les parties »;

CONSIDÉRANT que le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie veut mettre en place un service de paiement à distance des différents frais qu'on à payer les usagers des bibliothèques de ses municipalités membres et dont les données font partie de la banque de données du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie ;

CONSIDÉRANT que le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie ne facturera pas des frais supplémentaires à la Municipalité pour l'ajout de ce service;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.18 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser Madame Francine Morin, le maire et Madame Émilie Petitclerc, la directrice générale à signer l'addendum présenté par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie.

12. Autres sujets

a) Demande de don – La Clé sur la porte

CONSIDÉRANT que l'organisme La Clé sur la porte a transmis une demande de don;

CONSIDÉRANT que les dons recueillis servent à maintenir des services après des femmes et des enfants victimes de violence conjugale ;

EN CONSÉQUENCE,

2020.07.19 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'attribuer un don de 50 $ à l'organisme La Clé sur la porte.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en juin 2020 a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions, car la séance est tenue à huis clos.

15. Levée de l'assemblée

2020.07.20 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 20h35..

LISTE DES COMPTES À PAYER EN JUILLET 2020

1	Total des salaires	15 653.17 $
2	La Capitale (assurance collective - juillet 2020)	1 456.13 $
3	Gestim (services d'inspection)	598.15 $
4	Gestim (service d'urbanisme selon l'offre 2020-URB-554)	344.93 $
5	Postes Canada (livraison journal avec rabais et achat de 100 timbres)	153.16 $
6	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 170.00 $
7	Gestion Sima3 inc. (location de l'entrepôt)	1 006.03 $
8	Télésystèmes du Québec (Réseau appareils radio)	67.84 $
9	RIM (téléphone)	116.12 $
10	Jessie Claing (premier versement contrat gazon)	1 724.62 $
11	Aquatech (assistance juillet 2020)	1 181.87 $
12	RARC (consommation d'eau du 1er mai au 2 juin)	7 786.82 $
13	RARC (958 Claing - fermer et ouvrir l'eau pour travaux de plomberie) * sera facturé	21.00 $
14	Excavation JD (transport nettoyer ponceau montée Amyot et P'tit 5 - asphalte)	735.84 $
15	Excavation JD (Réparation éboulie rang Fleury)	3 426.85 $
16	Entreprise S Gaudette (remplacer sonde niveau bassin extérieur usine)	101.99 $
17	Nslone (problème d'accès mise ;a jour PG)	48.87 $
18	Les produits sanitaires Lépine (6 boîtes de gants jetables)	133.69 $
19	Librairie L'Intrigue (achat de livres biblio)	384.53 $
20	Veolia (achat interrupteur flotteur, niveaumètre hydrost.)	1 829.77 $
21	Les Constructions A. Claing (pelle)	342.06 $
22	Les Entreprises Benoit Gaudette (1ère coupe - fauchage des levées de chemin)	1 874.09 $
23	Garage Jacques Laporte (réparation camion de voirie)	1 566.21 $
24	FQM (services ingénieur pour réfection 4e rang et réfection Fleury)	2 844.67 $
25	Excavations Michel Lemay (transport et pierre rang Fleury et P'tit 5e rang	26 039.74 $
26	Les Glissières de sécurité JTD inc.	3 016.94 $
27	Commission Scolaire de St-Hyacinthe (contrat annuel service de fibre)	692.11 $
28	Lignes Maska	6 539.15 $
29	Terrassement Casavant (distributeur de savon et savon)	172.46 $
30	EMI (régler problème internet et accès distance sur ordinateur de l'usine)	80.48 $
31	Revenus Québec (remboursement de la TPS et TVQ suite à la vente des terrains	15 033.25 $
32	Vallières asphalte (réparations d'asphalte)	25 163.77 $
33	Les jardins d'Isabelle (entretien paysager)	310.43 $
34	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	582.44 $
35	Ministère du Revenu du Québec (DAS mai)	4 595.13 $
36	Revenu Canada (DAS mai)	1 719.96 $
37	Municipalité St-Barnabé-Sud (salaires du 10 mai au 6 juin - coord. Loisirs)	1 413.18 $
38	Télébec	123.03 $
39	Vidéotron (cellulaire inspecteur 06 -2020)	76.35 $
40	Vacuum Drummond (vidange des boues avec extra disposition)	1 437.19 $
41	RIAM - Collecte matières recyclables	1 074.51 $
42	RIAM - Collecte matières organiques	1 405.36 $
43	RIAM - Collecte résidus domestiques	2 307.03 $
44	Buropro Citation (achat de livres)	77.49 $
45	Buropro Citation (contrat de service photocopieur)	
46	Fourniture de bureau Denis	122.53 $
47	ADMQ - Web diffusion en gestion municipale	431.16 $

LISTE DES COMPTES À PAYER EN JUILLET 2020 - SUITE

48	Rona - tire-fonds et quincaillerie réparation toilette biblio	87.74 $
49	La Coop Comax BMR (Mousse, piège à souris et à rat, appât fourmi)	61.71 $
50	Visa - Fonds d'information sur le territoire (mutations)	
51	Visa - Postes Canada (livraison info Maison des Jeunes)	39.17 $
52	Visa - Carrousel - achat de sacs pour le prêt de livres (mesures Covid 19)	74.74 $
53	Visa - Boutique Patriote - décorations bureau pour Fête Nationale	26.44 $
54	Visa - Vêtements Jean (T-shirts, salopette, pantalons)	169.00 $
55	Visa (essence camion)	307.32 $
56	Visa (essence camion) payé en juin 2020	65.30 $
57	Les Télésystèmes du Québec	67.87 $
58	Médial Services-Conseils-SST	322.47 $
59	Entreprise S. Gaudette (location de la débroussailleuse/ terrain à vendre)	287.44 $
	Total des comptes à payer	**138 491.30 $**

Je soussignée Émilie Petitclerc, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées précédemment.

Je soussignée Francine Morin, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Morin, maire

Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière